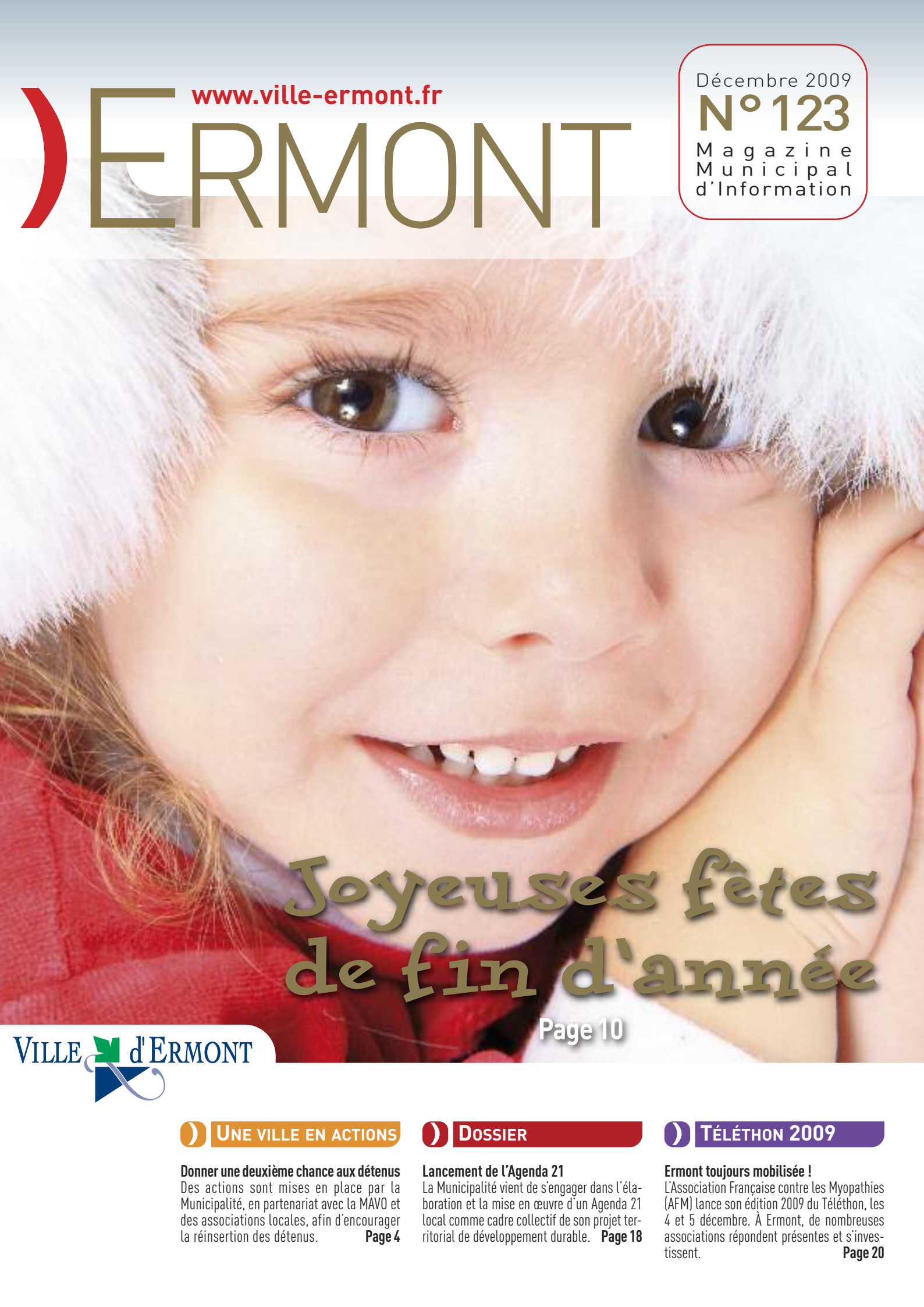




Joyeuses fêtes de fin d'année

Page 10

UNE VILLE EN ACTIONS

Donner une deuxième chance aux détenus
Des actions sont mises en place par la Municipalité, en partenariat avec la MAVO et des associations locales, afin d'encourager la réinsertion des détenus. **Page 4**

DOSSIER

Lancement de l'Agenda 21
La Municipalité vient de s'engager dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Agenda 21 local comme cadre collectif de son projet territorial de développement durable. **Page 18**

TÉLÉTHON 2009

Ermont toujours mobilisée !
L'Association Française contre les Myopathies (AFM) lance son édition 2009 du Téléthon, les 4 et 5 décembre. À Ermont, de nombreuses associations répondent présentes et s'investissent. **Page 20**

Dépenser moins, c'est tellement chic.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
DIMANCHE 20 DÉCEMBRE DE 10H00 À 20H00



Ouvert du lundi au vendredi de 11h à 20h
et le samedi de 10h à 20h

370 GRANDES MARQUES - 95 BOUTIQUES

FRANCONVILLE -  A15 SORTIE N°4



www.quaidesmarques.com

UNE VILLE EN ACTIONS

Donner une deuxième chance aux détenus **p. 4**

ACTUALITÉS

Équilibre et alimentation **p. 6**

CADRE DE VIE

Valérie Bizeul : animatrice qualité **p. 8**

VIE LOCALE

Luc Chatel à Ermont : le lycéen,
acteur de son avenir **p. 9**
Retour en images **p. 10**
Un avant-goût de Noël **p. 12**
Concours *Crèches de Noël* et *Illuminons Noël* **p. 13**
Une féerie de Noël **p. 14**
Concours *Un lieu qui vous ressemble !* **p. 16**

PORTRAIT

Des enchères intelligentes **p. 17**

DOSSIER

Agenda 21 : agissons ensemble ! **p. 18**

JEUNESSE

Les nouveaux membres du CMEJ **p. 22**

VIE ASSOCIATIVE

Téléthon : Ermont toujours mobilisée ! **p. 24**

CULTURE

Les spectacles de décembre **p. 26**
La Fête du conte **p. 28**

PRATIQUE **p. 29**

AU FIL DES JOURS **p. 30**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 30**

LES RENDEZ-VOUS DE DÉCEMBRE **p. 32**

ENCART CENTRAL : BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONCOURS
UN LIEU QUI VOUS RESSEMBLE !

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication,
de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont,
100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Coordinatrice : Elsa Trinquesse

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Elsa Trinquesse,
Sandrine Khemici, Xavier-Alexandre Reliant

Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy

01 30 30 16 02

Photographies et illustrations : Patrick Fernandes

Couverture : © Naty Strawberry - Fotolia.com

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 17 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : décembre 2009

ISSN : 0296-015X

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable
des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.



Budget 2010 : un budget qui prépare l'avenir

La situation financière de la France et des Français est difficile et la crise économique que nous traversons la rend encore plus délicate. L'avenir des finances locales est encore en débat et le restera jusqu'à la fin de l'année prochaine. Dans ces conditions, nous devons nous imposer la plus grande prudence dans la gestion de notre commune.

Lorsque l'équipe municipale a commencé en juin dernier à élaborer le budget 2010 d'Ermont, quelques idées simples se sont imposées. Dans les années à venir, et même si la crise se termine rapidement, les aides dont bénéficie notre commune de la part de l'État, de la Région ou du Département continueront à décroître comme elles ont commencé à le faire cette année.

Et comme nous ne souhaitons pas augmenter la pression fiscale déjà lourde sur les contribuables Ermontois ni dégrader l'endettement par habitant – qui est un des plus bas des villes de notre strate en Ile-de-France –, la réponse est simple : le niveau de dépenses communales doit baisser à hauteur de la baisse de nos recettes.

Le budget 2010 a donc été construit sur ces bases : ni hausse d'impôt ni hausse de l'endettement mais une limitation drastique des dépenses, en privilégiant les secteurs vitaux, ceux qui sont au cœur des compétences communales.

Ces secteurs vitaux sont ceux des services à la population d'une part, du maintien de nos équipements collectifs de l'autre.

Pour ce qui concerne les services à la population, la priorité sera accordée aux politiques de solidarité en direction des personnes les plus fragiles, à l'accueil de la petite enfance, au périscolaire et au soutien à la vie associative. Les travaux d'équipement seront d'abord consacrés au secteur scolaire (avec la reconstruction de l'école maternelle Eugène Delacroix et l'achèvement de la rénovation de l'école Maurice Ravel) ainsi qu'aux rénovations de la voirie, de l'éclairage public et de l'assainissement et à la poursuite de la mise aux normes handicap de tous les équipements. 2010 verra le début de la mise en œuvre du contrat régional d'équipement avec la reconstruction du centre socio-culturel François Rude et de ses abords et la rénovation complète de la piscine tournesol.

L'ensemble de ces actions et travaux seront réalisés dans le respect des critères du développement durable, et notamment en matière d'environnement.

À l'inverse, des économies substantielles seront réalisées dans tous les autres domaines.

Le détail du budget vous sera présenté le mois prochain mais le cap fixé en 2010 sera maintenu ensuite : les économies réalisées ne sont pas conjoncturelles mais destinées à permettre de bâtir des finances saines pour les années à venir.

Hugues Portelli
Maire d'Ermont
Sénateur du Val d'Oise



© Fotolia

Les personnes en chantier d'insertion bénéficient d'un accompagnement pédagogique (acquisition de savoir-faire et de savoir-être) et d'une réelle situation de travail.

INSERTION

Donner une **deuxième chance** aux détenus

AFIN D'ENCOURAGER LA RÉINSERTION DES DÉTENUS, DES ACTIONS SONT MISES EN PLACE PAR LA MUNICIPALITÉ EN PARTENARIAT AVEC LA MAISON D'ARRÊT DU VAL D'OISE (MAVO) ET DES ASSOCIATIONS LOCALES.

Défini par la loi du 22 juin 1987, le service pénitentiaire a, entre autres, pour mission de favoriser « la réinsertion sociale des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire ». C'est dans ce contexte que la Municipalité a mis en place, depuis 2004, un partenariat avec la Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MAVO).

Une réinsertion par les langues

Les associations CLÉ et ESSIVAM mènent depuis le début de ce partenariat un travail important sur les formations linguistiques. Les ateliers de CLÉ (Compter, Lire et Écrire) s'adressent à des personnes ayant été scolarisées mais rencontrant des difficultés importantes au niveau de la maîtrise des savoirs de base. Les détenus, qui se sont révélés particulièrement assidus aux cours, malgré leurs contraintes, ont pu bénéficier de 60 heures de formation. Quant à l'association ESSIVAM, l'objectif principal de ses ateliers est la communication orale. Ainsi, trois thèmes principaux ont été abordés : parler de soi, parler aux autres et des notions de

base, telles que des repères spatiaux-temporels, en grammaire et en conjugaison. Réguliers, volontaires et réactifs, les participants ont eu la possibilité de passer le Diplôme Initial de Langue Française (DILF), ce qui les a particulièrement motivés.

Une réinsertion par le sport

Au mois de juillet dernier, seize détenus ont participé au stage d'initiation au badminton, proposé par Ermont Badminton Club. Deux axes ont été abordés : la coopération et le rapport à la règle. Ainsi, un match détenus/intervenants et un tournoi interdétenus ont été organisés ; ces derniers ont également eu la possibilité d'arbitrer les matches.

Lors de ce stage, certains détenus, particulièrement motivés, ont exprimé le souhait de prendre une licence dès leur remise en liberté. Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du Val d'Oise prévoit également un stage d'initiation au basket, en partenariat avec le Basket Club

TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

Certains outils sont bruyants : perceuses, raboteuses, scies mécaniques, tronçonneuses ou tondeuses à gazon... Ils ne peuvent donc être utilisés de 16 h à 19 h. /// Chacun d'entre nous peut venir en aide aux personnes sans-abri. Le 115 est un numéro d'urgence gratuit, accessible même la nuit. Le conseil municipal, en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod. Le conseil municipal est ouvert au public. /// En raison des fêtes exceptionnelles, le conseil municipal sera fermé les samedis 26 décembre 2009 et 2 janvier 2010. La médiathèque et la bibliothèque annexe Les Passerelles fermeront également. Les centres socio-culturels François Rude et Les Équipements sportifs seront fermés du lundi 28 au jeudi 31 décembre 2009 (à l'exception du complexe sportif Raoul Dautry qui restera ouvert). La crèche familiale « Les Marmousets » sera fermée du 21 décembre 2009 au 1^{er} janvier 2010 et la crèche familiale « Les Marmousets » sera fermée du 28 décembre 2009 au 2 janvier 2010. La sous-préfecture de Pontoise sera également fermée les jeudis 24 et 31 décembre 2009 toute la journée. ///

d'Ermont, ainsi qu'un stage de trois semaines de tennis de table.

Une réinsertion par la culture

Le thème culturel de la MAVO pour 2009 était axé sur la Méditerranée, en référence à l'année européenne du dialogue interculturel et notamment du pourtour méditerranéen. Depuis le début du partenariat, la Direction de l'Action Culturelle travaille dans un souci de cohérence avec le projet culturel de la MAVO. Il a donc été proposé d'articuler cette année l'atelier théâtre, animé depuis le début du partenariat par Olivier David, de la compagnie Fond de Scène, avec un atelier percussions, mis en place par Jonathan Derst du conservatoire municipal Jacques Juteau. Ces ateliers ont un impact particulièrement valorisant pour les détenus : comme le souligne Olivier David, « *[ces ateliers culturels] changent le regard qu'ils portent sur eux-mêmes, les remettent en confiance et développent le sens de l'écoute et de l'attention à l'autre* ».

Réinsertion par les langues, par le sport, par la culture ou encore par l'emploi : autant de dispositifs destinés à accompagner les détenus de la MAVO.

Une réinsertion par l'emploi

Au cours du 1^{er} semestre 2009, deux personnes bénéficiant d'un aménagement de peine et placées sous bracelet électronique ont été accueillies dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) au sein des services municipaux.

Par ailleurs, la Municipalité, en partenariat avec la MAVO et le CPCV, a mis en place un chantier d'insertion. Ainsi, divers chantiers qui consistent, par exemple, à repeindre des cages d'escaliers, sont programmés. À raison de 22 heures par semaine, trois personnes placées sous main de justice bénéficiant d'un aménagement de peine et placées sous bracelet électronique sont encadrées par un agent technique spécifiquement recruté par le CPCV.

Par ailleurs, l'autre partie de la journée est dédiée à l'accompagnement personnalisé : aide dans les démarches administratives, remises à niveau...

Service municipal de la Politique de la Ville

Adjoint au Maire Chargé de la Politique de la Ville

et de l'Intercommunalité : **Jean-Marie Richard**

100 rue Louis Savoie – BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 20

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Réunion publique sur l'ADSL

Vous rencontrez des problèmes de connexion internet ? Vous souhaitez connaître les actions prévues par France Télécom/Orange, leurs nouvelles offres en matière d'ADSL, ou tout simplement les rencontrer afin de leur faire part de vos remarques quant à votre abonnement ?

Une réunion publique sur l'ADSL avec le groupe France Télécom/Orange est prévue, le mardi 8 décembre à 20 h 30, à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay.

Réunion publique sur l'ADSL

Mardi 8 décembre à 20 h 30

Espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay

Conseiller municipal délégué Chargé des Systèmes d'Information et des Télécommunications : **Serge Cayla**

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2010

Inscrivez-vous pour élire vos représentants

Les 14 et 21 mars 2010, vous serez amenés à élire vos représentants au Conseil régional d'Ile-de-France. Le mode de scrutin pour les élections régionales a été défini par la loi du 11 avril 2003. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Ainsi, ce sont les citoyens qui élisent leurs conseillers régionaux, pour six ans. Depuis 2000, une loi sur la parité homme/femme en politique oblige chaque liste à comporter autant de femmes que d'hommes.

Le champ des compétences régionales s'étend de la recherche, l'innovation, et l'enseignement supérieur, au développement économique, en passant par l'aménagement du territoire et les transports, le logement, les lycées, l'emploi et la formation, la culture, le tourisme... Pour participer au scrutin, vous devez :

- être âgé de 18 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année de l'élection ;

- être de nationalité française ;
- jouir de vos droits civiques et politiques ;
- être inscrit sur les listes électorales.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2009 pour vous inscrire sur les listes électorales auprès de la mairie de votre commune de résidence. Pour cela, vous devez vous munir :

- d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- d'un justificatif de domicile à votre nom daté de moins de trois mois.

Par ailleurs, n'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse au sein de la commune.

Service municipal Élections

100 rue Louis Savoie – BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 31 58 ou 01 30 72 38 22

- TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX -

utilisés que les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis, de 9h à 13h et de 16h à 19h et les dimanches et jours fériés, de sans carte, 24 h/24, 365 jours par an. 115 ou Croix-Rouge du Val d'Oise : 01 39 35 60 35. /// Le jeudi 17 décembre à 20h45 aura lieu la prochaine de fin d'année, l'ensemble des services municipaux fermera les jeudis 24 et 31 décembre à 12h. Le service municipal État civil/Élections sera le samedi 26 décembre 2009. La fermeture du conservatoire municipal Jacques Juteau se fera du 21 décembre 2009 au 2 janvier 2010. Ermont-et Les Chênes, quant à eux, ne fermeront pas leurs portes durant les vacances de Noël. Le Préambule fermera les 24 et 31 décembre 2009. ouvert pendant toute la période des vacances scolaires). Le multi-accueil « À petits pas » fermera du 21 au 25 décembre, le Relais Assistantes 1^{er} janvier 2010. La ludothèque, quant à elle, fermera les 23 et 30 décembre 2009. /// Pendant cette période des fêtes de fin d'année, la préfec-



Les bénévoles de l'association testent leurs connaissances en matière nutritionnelle.



PRÉVENTION SANTÉ

Équilibre et alimentation

DEPUIS 2004, LE PROGRAMME **BOUGER PLUS, MANGER MIEUX** PARTICIPE DE LA VOLONTÉ MUNICIPALE D'AIDER LES ERMONTOIS À SE MAINTENIR EN BONNE SANTÉ. DESTINÉ À L'ORIGINE AUX ENFANTS, IL A ÉTÉ ÉTENDU EN 2008 AUX ADULTES. DES FORMATIONS AUPRÈS DES AGENTS DE LA VILLE ET DES PARTENAIRES ONT ÉTÉ MISES EN PLACE AFIN DE LES SENSIBILISER SUR L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE. DERNIÈREMENT, CE SONT LES BÉNÉVOLES DE L'ÉPICERIE SOCIALE D'ERMONT QUI EN ONT BÉNÉFICIÉ.

Bouger plus, manger mieux a pour objectif d'informer et de sensibiliser enfants et parents, sur les règles d'une hygiène de vie équilibrée, dans les domaines de l'alimentation et du sport. Ceci afin de ralentir la progression de l'obésité, notamment infantile, dans notre pays. En cinq ans, de nombreuses actions et formations ont été mises en place dans les structures municipales.

L'épicerie sociale innove

Sylvie Taguel, déléguée de prévention au département Education pour la santé de la CRAMIF* a proposé à la Municipalité une formation Alimentation et précarité auprès des bénévoles de l'épicerie sociale. Cette formation s'est déroulée en deux sessions :

- une autour des représentations de l'alimentation

TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

La Direction de la Jeunesse et des Sports propose des permanences, gratuites et anonymes, aux jeunes âgés de 16 à 25 ans pour les informer. L'association Ami Services vous accueille à Ermont un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, pour vous aider à trouver une solution à votre besoin (ménage, jar-

LE SYNDICAT ÉMERAUDE EST UNE STRUCTURE INTERCOMMUNALE REGROUPANT 17 COMMUNES, QUI A POUR MISSION DE COLLECTER, DE TRAITER ET DE GÉRER LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE 250 000 HABITANTS. AFIN DE COMMUNIQUER SUR L'IMPORTANCE DE LA GESTION DES DÉCHETS, NOUS AVONS RENCONTRÉ VALÉRIE BIZEUL, ANIMATRICE QUALITÉ.

ENVIRONNEMENT

Interview : Valérie Bizeul, animatrice qualité



Valérie Bizeul, animatrice qualité : « Mon métier c'est de tout faire pour améliorer la qualité des déchets afin de préserver l'environnement ».

Quel est votre rôle, quelles sont vos actions ?

Mon rôle est de développer un programme d'actions pour améliorer la qualité de tri des emballages et des journaux-magazines. Je réalise des actions de communication et d'information auprès des écoles et des habitants, afin de les sensibiliser sur l'importance du tri. Je vais sur le terrain à la rencontre des usagers. Aussi, je propose des animations pour les scolaires et j'organise des visites au centre de tri de Montlignon ou j'interviens en classe pour expliquer « Pourquoi il faut recycler ? ». Pour les adultes, les animations se déroulent souvent dans le cadre d'événements tels le salon de l'environnement, le forum des associations des villes ou encore la soirée de bienvenue aux nouveaux Ermontois ou de fêtes de quartier. Je rencontre également les gens chez eux lors de « porte à porte » en cas d'erreurs de tri concernant la collecte des bacs jaunes. S'il y a une erreur de tri, le bac est scotché. Le collecteur me remet une liste d'erreur de tri et je pars expliquer à chaque usager les erreurs à ne pas commettre dans le bac jaune.

Quel est le retour de vos interventions ?

Au niveau des scolaires, le retour est très positif et plus particulièrement chez les élèves de primaire qui sont très réceptifs. C'est important car ce sont les trieurs de demain. Les enfants sont un public qui découvre et qui est intéressé par ce qu'il apprend. Au niveau des adultes, il y a deux types de trieurs : d'une part, ceux qui trient déjà et qui viennent pour améliorer leur tri ; d'autre part, ceux qui ne s'y intéressent pas car ils considèrent le tri comme une contrainte. Pour ces derniers, nous essayons de les motiver en leur démontrant que trier c'est, entre autres, économiser des ressources. Nous leur expliquons comment sont réparties les recettes et que le refus du tri aujourd'hui a un coût encore trop élevé. Il représente plus de 20 % du tonnage du bac jaune : sachets, barquettes ou pots de fleurs ne doivent pas être mis dans le bac jaune. Trier peu et bien permet de percevoir une recette de la vente des matériaux recyclés grâce aux bacs jaunes, alors que les refus repartent, après tri, en incinération.

Quels sont vos objectifs ?

Nous avons plusieurs objectifs dont le premier est d'avoir un tri de qualité puis de quantité. Pour développer le tri, nous souhaitons, à court terme, cibler les gros producteurs de papier tels que les administrations, les écoles, les commerces, etc. Depuis mars 2009, nous avons engagé dans les écoles et les mairies de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt la mise en place, avec les acteurs concernés, de la collecte de papier.

En qualité d'animatrice de tri, quel est le message que vous souhaitez transmettre ?

Notre message principal est un message environnemental qui informe sur l'intérêt du tri et du compostage. C'est un message de prévention qui développe l'idée du "comment produire moins". C'est notre future mission : communiquer sur la réduction de la production des déchets. Cela se traduira par des gestes à adapter dans notre quotidien, comme par exemple préférer les écorecharges, imprimer en recto-verso, utiliser des écomposteurs de jardin, etc. Pour conclure et donner un message global sur mon métier, c'est de tout faire pour améliorer la qualité du tri des déchets, afin de préserver nos ressources et réduire notre impact sur notre environnement.

*Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Tri_selectif

Le tri écologique des déchets et la collecte sélective sont des écogestes consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature pour leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le recyclage. Cela évite ainsi leur simple destruction par incinération ou abandon en décharge et par conséquent de réduire son empreinte écologique.*

Conseiller général, Vice-président du Syndicat Émeraude et Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme : **Lionel Georgin**

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein-Souchal**

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel Dassault
Parc d'activité des Colonnes
95130 Le Plessis-Bouchard
01 34 11 92 92

Le lycéen, acteur de son avenir

VENDREDI 6 NOVEMBRE DERNIER , LE LYCÉE VAN GOGH A REÇU LA VISITE DE MONSIEUR LUC CHATEL, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, VENU PRÉSENTER LA RÉFORME DU LYCÉE. RETOUR SUR CETTE VISITE.

Introduite le 13 octobre dernier par le Président de la République, la réforme du lycée doit se faire, selon le souhait du gouvernement, dans la concertation et le dialogue. C'est pour cette raison que le ministre de l'Éducation nationale réalise un tour de France. Pour le département du Val d'Oise, c'est Ermont qui a eu l'honneur d'être choisie. Le ministre de l'Éducation nationale a d'abord rencontré le conseil d'administration du personnel éducatif avant d'échanger avec les lycéens.



Luc Chatel a été accueilli par Monsieur le Sénateur-Maire, Monsieur le Député de la quatrième circonscription, Claude Bodin, Monsieur le Conseiller Général, Lionel Georgin, Monsieur le Préfet, Paul-Henri Trollé, Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles, Alain Boissinot, ainsi que Madame la Proviseure du lycée Van Gogh, Catherine Laforêt-Taton.

Rencontre avec les enseignants

Cette visite a commencé par une rencontre entre le ministre de l'Éducation nationale et les enseignants. Luc Chatel a présenté les différents objectifs de cette réforme avant de laisser la parole aux professeurs. Une discussion a eu lieu sur les différents points présentés par le ministre.



Échanges avec les lycéens

À la suite de cette réunion, Luc Chatel a ensuite échangé avec plusieurs lycéens. Ils ont interrogé le ministre sur les évolutions à venir de la réforme du lycée, notamment sur son calendrier et sur les différentes mesures prévues.



Vu à Ermont

LES ACTIONS MENÉES CES DERNIERS MOIS ONT ANIMÉ LA VIE DES ERMONTOIS EN PROPOSANT DIVERSES MANIFESTATIONS.

Banquet des Seniors



La Municipalité a organisé les **17 et 18 octobre derniers**, le banquet annuel réservé aux plus de 66 ans. Après le repas, les participants ont pu profiter de la revue *Le Tour du monde* : un spectacle qui a séduit plus d'un senior, comme nous le confie Madame et Monsieur Deville : « *Le spectacle était très bien et très original. C'est la seconde fois que nous participons au banquet ; le repas et le service étaient formidables !* ».



La Semaine Bleue intercommunale des Seniors



Du **19 au 23 octobre derniers**, les seniors ont profité de sorties et de spectacles gratuits dans le cadre de la Semaine Bleue intercommunale, organisée par la communauté d'agglomération Val-et-Forêt. Ils ont ainsi pu visiter le Musée de l'air et de l'espace du Bourget, les souterrains et la ville de Pontoise, mais également assister aux spectacles de contes...

Lumières d'Octobre



Du **14 au 30 octobre derniers**, la Municipalité et l'association L'Art en Vie organisaient la troisième édition de *Lumières d'Octobre*. Cette manifestation s'est déroulée au cœur de trois quartiers de la ville : les Chênes, les Espérances et les Passerelles-Carreux. Une vingtaine d'artistes plasticiens français et étrangers ont présenté leurs dernières créations à l'occasion notamment de l'inauguration en présence de Monsieur le Maire. Le 17 octobre, une visite guidée de l'exposition et un parcours-spectacle mêlant art du cirque, danse, théâtre et musique ont ravi les nombreux spectateurs du quartier des Chênes.



Conseils de quartier

Retour en images de deux mois de manifestations, organisées par les conseils de quartier.



Dimanche 20 septembre, les habitants du quartier de Cernay se sont retrouvés autour d'un spectacle de la compagnie Cirko Senso, qui a diverti le public par un numéro d'équilibriste accompagné d'un accordéoniste.

Dimanche 11 octobre, c'est en partenaires que les conseils de quartier Jules-Ferry et Centre-ville ont organisé une fête au théâtre Pierre Fresnay. Le public, venu nombreux, a eu le choix entre plusieurs animations : rallye pédestre, mini-golf, karaoké, spectacle de mime, caricaturiste...



Madame Rosello et ses filles ont particulièrement été enchantées par cette journée : « *L'idée du rallye pédestre était très intéressante et m'a vraiment plu : étant Ermontoise depuis peu, cela m'a permis de connaître la ville de façon originale. Pendant cet après-midi, tout était réuni pour passer un agréable moment, avec beaucoup de convivialité. Mes filles sont rentrées ravies... et moi aussi !* »

Samedi 17 octobre, les habitants du quartier Passerelles-Carreux-Commanderie se sont retrouvés autour d'une soirée karaoké et d'un buffet de dégustation de plusieurs mets succulents venus d'horizons divers.

Rencontre PSG



Le 29 octobre dernier, la Municipalité et la Direction de la Jeunesse et des Sports ont accueilli la Fondation PSG au complexe sportif Auguste Renoir, sur le nouveau terrain en gazon synthétique, pour différentes manifestations à destination des filles et garçons âgés de 8 à 12 ans. Au programme : ateliers techniques, tactiques, ludiques et éducatifs le matin, et l'après-midi, *Question pour un petit champion* sur les thèmes du football, de l'histoire des clubs, de leurs palmarès, leurs blasons et leurs stades.

Jumelage

Les 3 et 4 octobre derniers, Martine Pégurier-Lelièvre, Adjointe au Maire, Chargée de l'Action Culturelle et des membres de l'association Ermont Ville d'Europe ont été cordialement invités à participer aux manifestations de jumelage entre Banbury et leur ville partenaire allemande, Hennef.





Les mascottes amuseront les plus petits.

ANIMATIONS

Un avant-goût de Noël

EN CETTE FIN D'ANNÉE, ERMONT EST À LA FÊTE. RENDEZ-VOUS LES 23 ET 24 DÉCEMBRE DANS LES RUES DE LA VILLE POUR DES ANIMATIONS DE NOËL.

À l'occasion des fêtes de Noël, la Municipalité vous propose un programme alléchant, ouvert à tous, dans les rues de la ville : échasses, jonglerie de feu, marrons chauds... De quoi égayer les préparatifs à la fête.

Des animations pour tous

À l'occasion de ces fêtes, la Municipalité propose de multiples animations destinées à faire rêver petits et grands :

- des lutins sortiront de la forêt de Montmorency ; ils se rendront pour l'occasion dans les rues de la ville et entraîneront les enfants sur leur passage. Ils leur distribueront des instruments de musique et leur permettront aussi de rédiger leur lettre au Père Noël ; le Père Noël avec qui, d'ailleurs, ils pourront se faire photographier ;
- magicien et mascottes se promèneront au gré des rues d'Ermont ;
- grâce à ses doigts de fée, un sculpteur de ballons réalisera chiens, éléphants, singes...
- un échassier à la fois jongleur de feu vous éblouira par ses véritables prouesses et son incroyable dextérité...

La musique sera présente pour animer ces derniers moments de 2009, avec un orgue de barbarie qui déambulera dans les rues de la ville, qui seront également sonorisées.

Enfin, le centre-ville sera illuminé et les vitrines des commerçants seront décorées pour l'occasion.

Le marché Saint-Flaive à la fête

Le marché Saint-Flaive sera lui aussi plongé dans une ambiance festive et sera décoré en conséquence. Afin de souhaiter de bonnes fêtes à tous les Ermontois, des bons d'achat d'une valeur totale de 5 800 € seront remis les 16 et 19 décembre.

Animations de Noël

Du 16 au 24 décembre, au centre-ville d'Ermont
Service municipal des Relations Publiques
Conseillère municipale, responsable du conseil de quartier Centre-ville : **Rose Gommery**
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont cedex
01 30 72 38 28

Cette année,
laissez-vous
surprendre au
détour d'une rue
par un magicien,
un géant, un
jongleur de feu...

CONCOURS

À chacun sa crèche

En cette période de Noël, créativité et festivités sont au rendez-vous ! Comme chaque année, la Municipalité d'Ermont organise le concours *Crèches de Noël*. Faisant appel à vos talents artistiques, ce concours est ouvert aux jeunes, associa-

tions et structures travaillant avec la jeunesse.

Noël, moment de douceur tant attendu des enfants mais aussi des plus grands, est la période où l'on aime se retrouver en famille pour faire ses préparatifs. Pour

certains, ce sont boules sur le sapin, biscuits et chocolats... Pour d'autres, c'est la confection de crèches de Noël.

Les réalisations des participants au concours seront visibles à l'église Saint-Flaive : six prix seront décernés aux plus belles d'entre elles (trois prix pour des créations individuelles et trois pour des réalisations collectives).

L'inscription au concours se fait auprès du Service municipal des Relations Publiques jusqu'au lundi 7 décembre. Le formulaire est également téléchargeable sur le site de la ville : www.ville-ermont.fr. Bûches de bois, cailloux, pommes de pin, santons... à chacun sa méthode pour décorer sa crèche !



© Vincent Gournaud

Concours Crèches de Noël 2009
Du 14 au 31 décembre
Inscriptions jusqu'au lundi 7 décembre
Service municipal des Relations Publiques
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 28

FESTIVITÉS

Un concours pour une ville illuminée

Pour que les fêtes de fin d'année soient un moment magique, la Municipalité, en partenariat avec son Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ), nouvellement élu, ses conseils de quartier et les commerçants, vous invite à participer au concours *Illuminons Noël*. Celui-ci se déroulera du 14 au 28 décembre prochains et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 décembre.

Ce concours vise à encourager, par une démarche personnelle ou familiale, la décoration des balcons, jardins de maisons individuelles mais aussi des appartements. Ainsi, en plus des illuminations pensées et mises en place par les services municipaux, vos décorations extérieures embelliront la ville pendant cette période de fêtes.

Dans le cadre de ce concours, les plus belles réalisations seront récompensées. Le jury décernera deux prix par quartier pour les balcons, les fenêtres ou les maisons individuelles visibles de la rue, les plus décorées.

Pour chaque quartier, un lauréat gagnera un bon d'achat d'une valeur de 65 à 100 €. Laissez libre cours à votre créativité et à votre sens de la décoration et inscrivez-vous à la Direction de la Jeunesse et des Sports ; le dossier d'inscription est éga-



© Fotolia

lement téléchargeable sur le www.ville-ermont.fr. Alors, n'attendez plus : à vos ciseaux, guirlandes et boules de Noël !

Concours Illuminons Noël 2009
Du 14 au 28 décembre
Inscriptions jusqu'au 8 décembre
Direction de la Jeunesse et des Sports
Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**
Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
01 34 44 10 30
jeunesse@ville-ermont.fr

Pour économiser l'énergie,
utilisez des ampoules LED.

Service municipal de la Politique de la Ville et de la Vie de Quartier
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Vie Associative et de la Vie de Quartier : **Laure-Éliane Sévin-Allouet**
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 20

Service municipal du Développement Économique et du Commerce Local
Conseiller municipal délégué Chargé du Commerce : **Michel Auger**
Mairie bâtiment B
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 31 66

**VENDREDI 11,
DIMANCHE 13 ET
SAMEDI 19 DÉCEMBRE,**
LES CONSEILS DE
QUARTIER CHÊNES ET
BALZAC-BAPAUMES-
ROSSIGNAUX, CELUI
DES ESPÉRANCES-
ARTS AINSI QUE CELUI
D'ERMONT EAUBONNE
ORGANISENT
DIFFÉRENTES
MANIFESTATIONS.



Le complexe sportif
Auguste Renoir
s'illuminera de mille feux

VIE DE QUARTIER

Une féerie de Noël

Les conseils de quartier ont à cœur de proposer des activités et des projets dans la ville. C'est ainsi qu'une journée à Disneyland Paris est proposée aux habitants du quartier Espérances-Arts. Et pour bien terminer l'année, de nombreuses animations (petit train, ballade à poneys, tombola, fanfare, conte pyrotechnique...) sont prévues par les commerçants du quartier et les conseils de quartier Balzac-Bapaumes-Rossignaux et Chênes.

celui-ci se prêtera à quelques improvisations. Une tombola sera également organisée et les gourmands pourront déguster une bonne barbabapa ou des pop-corns, sur des airs de la fanfare d'Ermont et d'un orgue de Barbarie. Enfin, l'association Twirling Danse Club proposera plusieurs séquences de spectacles.

À 17h30, les habitants des quartiers Chênes et

Où auront lieu les manifestations ?

Les manifestations seront organisées au centre commercial des Chênes, sur la place de la Grande Tour et au complexe sportif Auguste Renoir, samedi 19 décembre, à partir de 13h. Les habitants des quartiers Balzac-Bapaumes-Rossignaux et Chênes pourront sillonner toute la journée leurs quartiers dans le petit train de Noël.

Une vraie fête de Noël

Avec leur atelier *Une touche de rêve dans la réalité*, trois maquilleuses grimeront vos enfants sur le thème de Noël. Parés de leurs plus belles couleurs, ces derniers pourront ensuite se faire photographier sur les genoux du Père Noël et repartir avec les clichés à la maison : les photos sont offertes par les conseils de quartier. Le Père Noël distribuera également bonbons et chocolats aux enfants. De plus, les conseils de quartier, en partenariat avec le haras du Val de Route de Saint-Prix, mettront à disposition six poneys qui raviront les plus jeunes. Par ailleurs, vous ne serez pas à l'abri de tomber nez-à-nez avec K'Psule le clown, qui apportera sa bonne humeur et déambulera dans les rues du quartier ;



Une journée à Disneyland Paris

Dimanche 13 décembre, le conseil de quartier Espérances-Arts offre à ses habitants une journée à Disneyland Paris. Le départ est donné à 9 h, avenue de l'Europe (face au Club des Espérances) et le retour est prévu à 22 h (après la grande parade du soir *Fantillusion*).

Les habitants de ce quartier peuvent s'inscrire auprès de l'annexe du centre socio-culturel des Chênes (71 rue de la Petite Bapaume à Ermont) jusqu'au 3 décembre. Attention, le nombre de places est limité !

Tarifs : 5 € par enfant ; 9 € par adulte. La place est gratuite pour les enfants de moins de 3 ans.

Balzac-Bapaumes-Rossignaux sont invités à se rendre au complexe sportif Auguste Renoir pour un spectacle de clôture. Ainsi, les Ermontois pourront contempler la féerie d'un magnifique conte pyrotechnique avec feu d'artifice.

Parcours du petit train

Les habitants pourront embarquer à l'arrêt de bus situé face à la rue Renoir (devant le Royal).

Le petit train passera ensuite :

- route de Saint-Leu ;
- rue du Syndicat ;
- rue du Stand ;
- l'arrivée se fera route de Saint-Leu, à l'arrêt de bus face à la rue Renoir (devant le Royal).



Pour cette animation de Noël, un petit train sillonnera les quartiers.

Service municipal de la Politique de la Ville et de la Vie de Quartier

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Vie Associative et de la Vie de Quartier :

Laure-Éliane Sévin-Allouet

100 rue Louis Savoie – BP 40083

95123 Ermont

01 30 72 31 65 ou 01 30 72 38 21

NOËL SOLIDAIRE



Faisons de Noël un partage

Dans le cadre du partenariat avec l'Unicef – Comité du Val d'Oise et Ville amie des enfants, le conseil de quartier Ermont-Eaubonne organise une soirée de solidarité *Faisons de Noël un partage*, le **vendredi 11 décembre**, de 20 h à 22 h au groupe scolaire Jean Jaurès.

Lors de cette soirée, une collecte de jouets, neufs ou en excellent état, est organisée pour la journée de Noël 2009 des enfants défavorisés d'Ermont, en partenariat avec le Secours Populaire. Des photos avec le Père Noël seront offertes à cette occasion. Les habitants du quartier pourront également assister à une projection, suivie d'un débat, sur la situation des enfants dans le Monde, animée par Bernard Laporte, plaideur du Comité du Val d'Oise pour l'UNICEF. Enfin, cette action de solidarité se terminera par une dégustation de boissons et gâteaux offerts par Artisans du monde (Eaubonne).

Vendredi 11 décembre

De 20 h à 22 h

Groupe scolaire Jean Jaurès

117 rue du Général de Gaulle

01 30 72 31 65



Samedi 19 décembre, les quartiers des Chênes et Balzac-Bapaumes-Rossignaux seront à la fête : maquillage, Père Noël, clown, poneys, tombola, orgue de barbarie, conte pyrotechnique avec feu d'artifice...

CONCOURS

Un lieu qui **vous ressemble !**

À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ANNEXE DU CENTRE SOCIO-CULTUREL DES CHÊNES, LA MUNICIPALITÉ D'ERMONT ORGANISE UN CONCOURS AFIN DE TROUVER UN NOM POUR CE NOUVEAU LIEU DE CONVIVIALITÉ, D'ÉCHANGES ET DE LOISIRS.

Comme vous avez pu le lire dans le magazine du mois dernier (n° 122), le centre socio-culturel des Chênes a ouvert son annexe en novembre dernier. À cette occasion, et pour permettre aux habitants de la commune de s'approprier ce nouveau lieu, la ville d'Ermont organise un concours *Un lieu qui vous ressemble !* destiné à trouver un nom pour ce nouveau lieu de ressources pour les familles ermontoises.

Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne résidant à Ermont et âgée de plus de six ans. Les classes des écoles ermontoises ainsi que les écoles elles-mêmes, les accueils de loisirs municipaux et associatifs et les associations peuvent participer à ce concours.

L'inscription au concours *Un lieu qui vous ressemble !* est gratuite et les bulletins sont actuellement disponibles aux centres socio-culturels des Chênes et François Rude et dans les différentes structures de la ville. Elle est également téléchargeable sur le site de la ville : www.ville-ermont.fr et jointe à ce magazine. Ces bulletins de participation devront être déposés **au plus tard le mercredi 23 décembre** dans l'un des centres socio-culturels (Les Chênes et François Rude) ou dans les accueils de loisirs de la commune. Attention, aucune candidature ne sera

acceptée passée cette date. Une urne est prévue à cet effet.

Critères de sélection

Si la participation est libre et ouverte à tous, trois thèmes précis sont imposés :

- *Autour de Louis Pergaud* : les participants devront trouver un nom tiré des œuvres de cet auteur, comme par exemple *La Guerre des boutons* ;
- *Autour de la famille* : le nom proposé devra être en rapport avec la jeunesse, l'enfance, la petite enfance ou la santé ;
- *Autour de la culture* : la proposition de nom à ce concours devra être en rapport avec l'art (noms d'artistes, d'œuvres...), le voyage (noms de pays, de lieux...) ou encore avec l'environnement.

Tout nom proposé en dehors de ce cadre ne sera pas validé. Le jury se réunira en janvier afin de procéder au choix du nom donné à cette annexe du centre socio-culturel des Chênes.

Remise des prix

La participation à ce concours vous permettra peut-être de gagner l'un des prix suivants :

- si le vainqueur est une personne ou une famille, il gagnera une adhésion familiale au centre socio-culturel des Chênes gratuite pendant un an. Dans le cas où les frais d'adhésion auraient déjà été engagés pour l'année en cours, le lauréat bénéficiera de l'inscription gratuite à une sortie de son choix ;
- si le nom retenu par le jury a été proposé par une classe, une école, un accueil de loisirs ou une association, le prix sera attribué de manière collective sous forme d'une journée découverte de l'un des centres socio-culturels (Les Chênes et François Rude) au cours de laquelle seront proposées des activités en fonction de l'âge des lauréats.

Les prix seront remis lors de la cérémonie d'inauguration de l'annexe du centre socio-culturel des Chênes, prévue en janvier prochain.

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

Annexe du centre socio-culturel des Chênes

71 rue de la Petite Bapaume
95120 Ermont

Centre socio-culturel des Chênes

9 rue Utrillo - 95120 Ermont
01 34 14 32 65

Centre socio-culturel François Rude

2 place François Rude - 95120 Ermont
01 34 44 24 60

L'annexe du centre socio-culturel des Chênes, actuellement à la recherche d'un nom.



Remuez vos méninges... Vous allez pouvoir baptiser l'annexe du centre socio-culturel des Chênes !

EN OCTOBRE DERNIER, LE MAGASIN BOUTIQUE-ENCHERES.COM A OUVERT SES PORTES À ERMONT. LE PRINCIPE EST SIMPLE. VOUS N'AVEZ PAS LE TEMPS DE METTRE EN LIGNE DES OBJETS QUE VOUS SOUHAITEZ VENDRE, IL VOUS SUFFIT DE LES DÉPOSER À BOUTIQUE-ENCHERES.COM QUI LES ESTIMERA, LES METTRA EN LIGNE ET LES VENDRA. RENCONTRE AVEC GUILLAUME BURGUN, RESPONSABLE DE LA BOUTIQUE.



Le magasin Boutique-enchères.com, avec sa devanture rose, a ouvert en octobre dernier.

INTERVIEW

Des enchères intelligentes

Comment vous est venue l'idée d'ouvrir une telle boutique ?

Je suis un grand consommateur du net et particulièrement de la vente-achat en ligne. Un jour, j'ai dû me rendre à Paris dans un magasin-relais « achats-ventes aux enchères » pour récupérer ma commande. J'ai trouvé le concept génial : une boutique qui propose de s'occuper de la vente de vos objets en suivant les enchères d'internet.

Pourquoi avoir choisi Ermont ?

Mon beau-père y est pour beaucoup. Il a été fleuriste à Ermont. Il avait le local et a trouvé l'idée originale. Il m'a fait confiance et m'a suivi dans mon aventure. Il est d'ailleurs aujourd'hui gérant de la boutique. Ce projet est arrivé au bon moment, au bon endroit.

Pouvez-vous nous expliquer le principe de cette boutique ?

Vous déposez vos objets et je les mets en vente sur internet. Je prends les photos de l'objet et je le mets aux enchères en ligne sur eBay®. Les enchères se font généralement entre 3 et 10 jours ; la durée de mise en vente dépend de l'objet. Je suis donc l'évolution des enchères et réponds aux questions des futurs acheteurs. L'avantage pour l'acheteur c'est qu'il peut venir voir l'objet dans notre magasin. Une date et une heure de fin d'enchère sont déterminées. Si l'objet n'a pas été vendu, le propriétaire le récupère sans frais à payer. Si l'objet est vendu, j'envoie le règlement au particulier qui correspond au montant de la vente en déduisant la commission du service proposé.

Que pensent les gens de votre concept ?

Ils trouvent l'idée sympa et originale. Je n'ai pas encore fait de publicité mais le rose (couleur de l'enseigne et du comptoir) plait et attire l'œil, les gens

sont intrigués et rentrent. En un mois d'ouverture nous avons eu un nombre important de dépôts.

Boutique-enchères.com

17 rue de Stalingrad – 95120 Ermont

01 30 72 02 65

boutique.encheres@gmail.com

Service municipal du Développement Économique et du Commerce Local

Conseiller municipal délégué Chargé du

Commerce : **Michel Auger**

Mairie bâtiment B

100 rue Louis Savoie – BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 31 66



Guillaume Burgun, responsable de Boutique-enchères.com.

Développement durable

Agenda 21 : construisons ensemble

Le 9 octobre dernier, la Municipalité a lancé la mise en place de l'Agenda 21 d'Ermont. Avec ce projet, la Municipalité s'engage à intégrer les principes et finalités du développement durable à travers ses politiques publiques mais aussi dans son fonctionnement interne.

L'Agenda 21 cherchera avant tout la collaboration de tous, et en premier lieu, celle des Ermontois. Véritable moment de concertation, chacun pourra s'exprimer, valoriser ses idées, susciter des initiatives, partager des savoirs et savoir-faire et agir. Pour cela, la Municipalité ouvrira dès janvier 2010 des temps de travail collectif et d'échanges conviviaux. Ces Ateliers 21 seront animés pour que chacun ait un espace de parole afin de définir ensemble un cap commun pour la ville.



© Fotolia.com

semble l'avenir de notre ville

Objectifs

Chaque Agenda 21 doit être adapté aux particularités locales, que celles-ci soient de nature géographique, sociale, économique ou culturelle. C'est un outil visant à aider la commune à s'organiser autour de nouvelles méthodes de travail pour, à son échelle et en fonction de ses capacités réelles, intégrer les finalités du développement durable.

Ces finalités, au nombre de cinq, sont définies dans un cadre de référence national, cadre généralement admis par tous, mais non contraignant et non restrictif :

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la lutte contre le changement climatique ;
- une production et une consommation responsables ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains.

Les communes ont de nombreux domaines d'intervention pouvant intégrer ces finalités. En matière d'urbanisme par exemple, elles peuvent encourager l'efficacité énergétique, favoriser la mixité sociale, créer des écoquartiers ou encore préserver le patrimoine naturel. Dans leur fonctionnement interne également, elles ont un rôle d'exemplarité à jouer : gestion des bâtiments communaux, qualité d'accueil, pratiques quotidiennes des agents communaux pour le tri des déchets ou les déplacements...

À Ermont, le processus Agenda 21 a commencé depuis 2008. La formation de l'ensemble des élus et des services municipaux sur les principes du développement durable, la création d'un service municipal dédié au développement durable, le subventionnement par le conseil régional d'Ile-de-France et le recrutement d'un bureau d'études pour assister la Municipalité ont été les préalables à la mise en œuvre du projet, conditionnant en grande partie son succès.

La participation des Ermontois au cœur de l'Agenda 21

La véritable condition de la réussite de l'Agenda 21 d'Ermont tient avant tout au dialogue avec les Ermontois. Recueillir leurs perceptions de la ville, identifier leurs préoccupations quotidiennes, faire émerger de nouvelles façons de faire et de penser : tels sont les objectifs de ce dialogue.

Ces rencontres avec les Ermontois se dérouleront en deux sessions de quatre Ateliers 21, chacun organisé sur un thème spécifique :

- se déplacer ;
- consommer et se divertir ;
- apprendre, entreprendre et travailler ;
- habiter.

Les participants seront invités à contribuer aux mêmes thèmes d'une session à l'autre car elles sont articulées entre elles pour permettre la continuité de la réflexion. En janvier et février 2010, la première session d'Ateliers 21 aura pour but de faire remonter les perceptions et préoccupations des Ermontois. En mai et juin 2010, la deuxième session permettra de faire émerger des propositions d'actions concrètes. Organisés dans une ambiance conviviale, ces Ateliers 21 seront animés par des professionnels pour favoriser l'expression de chacun et la production d'un travail collectif.



À noter dans vos agendas

La première session d'Ateliers 21 aura lieu les jeudis 28 janvier, 4 février, 11 février et 18 février 2010 à 20 h. Des bulletins de participation seront diffusés bientôt pour vous permettre de vous inscrire aux thématiques qui vous intéressent.

Les actions menées

À travers ses politiques sociale, culturelle et éducative, la Municipalité agit pour le bien-être des aînés, des enfants et des jeunes ou encore des plus démunis.

Elle s'emploie notamment à améliorer la vie des personnes en situation de handicap. Déjà signataire d'une charte Ville-Handicap en mars 2009, la ville d'Ermont a souhaité encore réaffirmer son engagement en devenant, lundi 7 décembre prochain, la première commune de France signataire de la charte Musique et Handicap. La ville dotera ainsi son conservatoire de musique d'un nouvel outil pour développer l'accueil d'un public souvent isolé et mal informé.

Dans cette même perspective, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale œuvrent également pour l'intégration des aînés à la vie de la cité et pour le développement des solidarités entre générations. La création du Conseil des Seniors en 1998, l'organisation de rencontres intergénérationnelles, d'animations (bien-être, nutrition, informatique...), d'aide à la vie quotidienne (restauration collective, service d'aides ménagères) ou encore la prise en charge de la dépendance (repas et livres portés à domicile) en sont des exemples tangibles.



Préservation de la biodiversité en ville

En mai dernier, La fête du développement durable a sensibilisé chacun à la biodiversité à travers différents temps forts : expositions, table-ronde, animations pédagogiques pour les enfants... Pour sa production de plantes en serres, le Service municipal des Espaces verts pratique aussi depuis plusieurs mois la lutte biologique intégrée afin de protéger tant la biodiversité que la santé des agents de la commune.

Les trois stands de la ville sur le compostage, le comptage des espèces et le jardinage naturel lors du marché horticole en mai dernier, la création d'un guide de jardinage au naturel en partenariat avec les Amis de la terre, le concours Jardinons au naturel et les Ateliers de Jardinage au Naturel de Monsieur Turcaud répondent aux mêmes enjeux : santé publique et préservation de la biodiversité par la valorisation des pratiques écologiques de jardinage auprès de tous les Ermontois.

Les services municipaux, un exemple !

Progressivement, les services municipaux intègrent de nouveaux réflexes à leurs pratiques professionnelles. En voici quelques exemples :

- Le Service municipal des Marchés publics utilise les téléprocédures pour économiser l'envoi de dossiers papier, favorise l'achat de produits ayant une empreinte écologique réduite et encourage le travail des actifs en situation de handicap.
- La Direction de la Communication imprime le magazine municipal sur du papier recyclé, avec des encres végétales, encres non nocives pour la santé présentant également un grand nombre d'avantages techniques et écologiques.
- Sachant qu'il représente 90 % du contenu des déchets des services administratifs, l'ensemble des services municipaux s'est également engagé pour le tri du papier en partenariat avec le Syndicat Emeraude.
- Suite à un diagnostic qu'elle a fait réaliser par un bureau indépendant, la Municipalité s'engage à réhabiliter progressivement son patrimoine bâti dans trois domaines prioritaires : la sécurité, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et l'énergie. Et cela commencera en 2010 avec l'inscription au budget de travaux de réhabilitation au sein de certaines écoles de la ville.

Donnez votre avis, à partir du 7 décembre, sur votre ville et le développement durable à travers le questionnaire sur ce sujet en ligne sur le site internet de la ville www.ville-ermont.fr.

Retrouvez toutes les actions menées par la Municipalité sur le Développement Durable sur le site de la commune www.ville-ermont.fr



Calendrier de l'élaboration de l'Agenda 21 d'Ermont

• De septembre à décembre 2009 : le temps du bilan

Réalisé par un bureau d'études indépendant, cet état des lieux appréciera les pratiques, actions et politiques de la Municipalité pour identifier des pistes d'amélioration.

• De janvier à Juin 2010 : le temps du dialogue

Les Ermontois seront sollicités pour s'exprimer et participer aux Ateliers 21.

1^{ère} série des Ateliers 21 : les 28 janvier, 4 février, 11 février et 18 février 2010.

2^e série des Ateliers 21 : mai et juin 2010.

• De juillet à décembre 2010 : le temps des choix

Moment de validation des orientations et propositions d'actions issues de la concertation pour amener la ville sur la voie d'un développement durable. Ce temps donnera naissance à la rédaction de l'Agenda 21 d'Ermont.

• De janvier à août 2011 : le temps de l'action et de l'évaluation

La Municipalité, ses partenaires et les Ermontois mettront en œuvre les premières actions issues de l'Agenda 21 et travailleront à pérenniser la démarche.

Le développement durable, un concept vieux comme le monde !

Pour comprendre le contenu du terme développement durable, il faut l'inscrire dans l'histoire de l'humanité. Des premiers outils jusqu'à la révolution industrielle, les sociétés étaient tributaires des cycles naturels. Le souci du lendemain impliquait de ne pas gaspiller ce qui serait vital plus tard et la durée s'imposait alors aux hommes comme un facteur premier pour l'exploitation des ressources. La révolution industrielle marque un tournant. Mais progressivement et parallèlement à l'amélioration des conditions de vie dans le monde occidental, des voix s'élèvent pour pointer les effets négatifs de l'industrialisation :

- accroissement des inégalités Nord/Sud (le terme « Tiers-Monde » est inventé en 1952 par Alfred Sauvy pour désigner l'ensemble des pays les plus pauvres) ;
- atteintes à l'environnement (plusieurs accidents industriels comme la marée noire provoquée par l'Amoco Cadiz en 1978 contribuent à donner l'alerte) ;
- crises économiques (le choc pétrolier de 1973 focalise l'attention sur une possible pénurie énergétique) ;
- conflits sociaux (les premières émeutes urbaines en France dans les années 70 mettent en lumière les difficultés des banlieues).

C'est sur ce terreau que le concept de développement durable tel que nous l'entendons aujourd'hui, émerge. Peu à peu, le débat se déplace sur le terrain politique et les États s'en saisissent. Le terme de développement durable apparaît pour la 1^{ère} fois en 1987 dans un rapport de l'ONU intitulé « Notre avenir à Tous ». Équité, solidarité entre générations et projet social en sont les éléments constitutifs. C'est sur la base de ce rapport que s'ouvre le 2^e Sommet de la Terre en 1992 à Rio où 182 états se rassemblent pour donner au développement durable ses lettres d'accréditation et son caractère officiel. L'Agenda 21 y est adopté : une liste de 2 500 propositions d'actions (non obligatoires) pour une croissance économique plus respectueuse de l'homme et de son environnement. Depuis, une culture commune s'est développée autour de ces pratiques et des outils sont aujourd'hui partagés à travers le monde. L'Agenda 21 d'Ermont s'inscrit pleinement dans cette évolution historique.

Service municipal Développement Durable

Adjointe au Maire Chargée du Développement

Durable : **Catherine Klein-Souchal**

Mairie - 100 rue Louis Savoie - BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 52

Les membres
du CMEJ peu après
la proclamation des
résultats, élus pour
deux ans.



CMEJ

Les **nouveaux** membres élus

LA MUNICIPALITÉ A TOUJOURS EU LA VOLONTÉ D'ÉCOUTER ET DE FAIRE PARTICIPER LES JEUNES ERMONTOIS À LA VIE LOCALE. C'EST POURQUOI, IL Y A DOUZE ANS MAINTENANT, LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES (CMEJ) A ÉTÉ CRÉÉ. IL EST COMPOSÉ DE JEUNES ERMONTOIS ÂGÉS DE 9 À 18 ANS, QUI ONT ÉTÉ ÉLUS LE 17 OCTOBRE DERNIER.

**Lundi 2 et mardi
3 novembre, les
jeunes membres se
sont réunis afin
d'être formés sur
leurs nouvelles
missions d'élus.**

Mardi 13 et samedi 17 octobre derniers, les jeunes Ermontois étaient appelés aux urnes. Ils devaient élire leurs nouveaux représentants au Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes. Durant cette semaine, le processus de vote a été similaire à une élection nationale : bureau de vote, carte d'électeur, vérification, émargement, isolement, urnes... Ainsi, les nouveaux membres du conseil ont été élus, non par désignation, mais par voie démocratique, grâce à la collaboration de tous les établissements scolaires de la ville.

Le 17 octobre dernier, M. le Maire et Brigitte Oehler, Conseillère municipale déléguée chargée de la Jeunesse, ont proclamé les résultats. 44 jeunes Ermontois ont donc été élus membres de ce nouveau Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes.

Fonctionnement

En s'investissant dans le CMEJ, les jeunes Ermontois s'engagent pour l'avenir de leur ville en proposant des projets et des actions intéressant les autres jeunes. Le CMEJ est une assemblée composée de deux chambres :

- le Conseil Municipal d'Enfants (CME), composé de jeunes élus âgés de 9 à 13 ans, issus des classes de CM1, CM2, 6^e et 5^e ;
- le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ), composé de jeunes élus âgés de 14 à 18 ans, scolarisés en 4^e, 3^e, en lycée, en apprentissage ou non scolarisés.

Les membres de ce conseil ont été élus par les jeunes Ermontois scolarisés dans les établissements scolaires ermontois (écoles élémentaires, collèges et lycées) ou hors Ermont. Au total, ce sont 55 sièges ouverts dont 28 sièges pour le CME et 27 attribués au CMJ.

Thématiques

Présidé par Monsieur le Maire, le CMEJ s'organise en commissions thématiques, comme un conseil municipal. Assisté d'un animateur, il émet des propositions au conseil municipal d'adultes dans les domaines de son ressort (environnement, santé, sécurité, sports, urbanisme, jumelages notamment) et bénéficie de l'aide des services municipaux et des élus. Il participe aux commémorations, aux activités de jumelage de la commune et à la commission menus de la restauration scolaire.

Un premier séminaire de formation

Afin de profiter d'une phase de transition avant de prendre réellement leurs fonctions, les nouveaux membres du CMEJ ont bénéficié, les 2 et 3 novembre derniers, d'une formation sur leurs missions, leurs ambitions et leurs domaines d'action. La formation a permis aux jeunes de mieux comprendre leur rôle, le fonctionnement institutionnel de leur ville et d'apprendre à construire collectivement des projets.

Les nouveaux membres

Les membres du CME (Conseil Municipal d'Enfants)

École Eugène Delacroix

CM1 – Anthonin Gambier
CM2 – Khadija Sylla

École Alphonse Daudet

CM1 – Alan Drame
CM2 – Soumeiya Saighi-Bouaoui

École Victor Hugo 1

CM1 – Alexandra Heulin
CM1 – Kelyan Bervin

École Victor Hugo 2

CM2 – Mariyam Boulahriess
CM2 – Valentin Castellon

École Maurice Ravel

CM1 – Alia Chettouh
CM2 – Camélia Mounir

École Jean Jaurès

CM1 – Alexandre Vey
CM2 – Mathieu Isambart

École Louis Pasteur

CM1 – Adeline Auger
CM2 – Mickaël Nabet

Collège Saint-Exupéry

6^e – Dioumo-Sow Thiam
6^e – Manon Tibi
5^e – Dylan Belhomme
5^e – Fanta Kebe
5^e – Loreillei Lematayer-Coulon
5^e – Rokia Camara

Collège Jules-Ferry

6^e – Tifenn Bleschet
5^e – Danil Berrah
5^e – Florent Gouin
5^e – Ysalis Osmont
5^e – Paul Rolland

Collège N. Dame-Enghien

6^e – James Moussoko

Les membres du CMJ (Conseil Municipal de Jeunes)

Collège Saint-Exupéry

4^e – Clara Moran
4^e – Justine Ribeiro
4^e – Valentin Tibi
3^e – Bryan Belhomme
3^e – Hadjara Camara
3^e – Lyla Guerra
3^e – Angélique Monier

Collège Jules-Ferry

4^e – Natacha Guiguin
3^e – Amel El Ghabra
3^e – Maximilien Selbonne
3^e – Marc Torrès

Lycée Van Gogh

2nd – Jonathan Kanza
1^{ère} ES – Nabil Berkan
1^{ère} ES – Imad Boutachdat
1^{ère} ES – Alticia Hamdoun

Lycée G. Eiffel

Maxime Rabineau

Lycée extérieur

Gustave Monod
2nd – Jamel-Edine Beddiar
1^{ère} – El Ghabra Abdeljalil



Les résultats ont été proclamés le 17 octobre par M. le Sénateur-Maire et Brigitte Oehler, Conseillère municipale déléguée chargée de la Jeunesse.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
Conseillère municipale déléguée chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**
Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes
Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 10 37

Interview de trois nouveaux élus du CMEJ

Danil, en classe de 5^e, Jonathan, élève de seconde, et Camélia, en CM2.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous présenter à cette élection ?

Danil : Je m'étais déjà présenté lorsque j'étais à l'école primaire mais je n'avais pas été élu. J'ai de nouveau tenté ma chance, et cette fois-ci, les électeurs m'ont fait confiance. Ce qui m'a motivé à me présenter, c'est de mener des projets jusqu'au bout. Les hommes politiques actuels ont tendance à promettre des choses mais à ne jamais les appliquer. Je veux faire autrement.

Jonathan : Lors de la précédente élection, l'animatrice du CMEJ souhaitait qu'il y ait des représentants du lycée Van Gogh et c'est pour cette raison que j'ai intégré, en cours de mandat, le CMEJ. Ce mandat a été une expérience très enrichissante que j'ai voulu poursuivre en me présentant cette année.

Camélia : Lorsque les anciens élus sont venus dans notre école pour nous présenter leurs missions, cela m'a beaucoup intéressée. Ils nous ont expliqué qu'ils avaient transmis leurs idées au conseil municipal et qu'elles avaient été prises en compte. De plus, ma grande sœur a eu l'occasion d'être membre d'un CMEJ dans une autre ville et elle avait trouvé cela très intéressant. J'ai donc sauté sur l'occasion quand celle-ci s'est présentée.

Avez-vous des projets que vous souhaiteriez mettre en avant au cours de ce nouveau mandat ?

Jonathan : Il me tient particulièrement à cœur de faire vivre l'Espace Jeunesse. Nous avons la chance d'avoir un espace réservé pour les jeunes mais je trouve qu'il ne nous est pas encore totalement approprié. Je souhaiterais que cet espace nous soit réellement dédié.

Camélia : J'aimerais qu'on puisse aménager un petit parc pour les promenades en vélo. Pour mon école, je souhaiterais également monter une classe découverte. Et puis, cela me plairait d'organiser une sortie culturelle pour permettre aux enfants d'apprendre des choses. Le tri des déchets représente également pour moi une thématique importante : on pourrait organiser une sortie pour que les enfants ramassent les déchets. Il y a des personnes qui meurent de malnutrition à cause de déchets mal triés et jetés dans la rue. Je voudrais faire le grand ménage.

Qu'attendez-vous de ce mandat ?

Danil : Tous les sujets seront les bienvenus pour moi ! Ce que je veux avant tout, c'est représenter mes amis, mes camarades de classe, répondre à leurs attentes.

Jonathan : L'an dernier, en tant que membre du CMJ, j'ai eu la chance de participer au séjour solidarité au Maroc, c'était très intéressant. Ce type de projets nous permet d'apprendre beaucoup sur nous-mêmes mais également d'aider des personnes qui en ont besoin. Je me suis rendu compte que j'avais de la chance de vivre confortablement, en France. Pour ce nouveau mandat, je souhaite donc vivre de nouvelles expériences, aussi enrichissantes que celles que j'ai déjà pu connaître. Mon objectif, dans l'idéal : cibler mes actions sur l'Europe et l'International, mais le thème de l'écologie m'importe également beaucoup.

Camélia : Avec mon nouveau mandat, je veux répondre aux attentes de mes camarades. Dans la cour, je leur demande souvent ce qu'ils aimeraient voir changer et lorsque je leur fais des propositions, ils sont d'accord avec moi. Je pense que ça va être une très belle expérience !

Soutien à la création musicale

La Municipalité et la Direction de la Jeunesse et des Sports proposent depuis cette année un soutien à la création musicale. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les orchestres de tous styles musicaux dans la réalisation de leurs projets en leur apportant une aide technique (travail de répétition, coaching de scène, maquettage de titre...). En échange de ce soutien, il est demandé aux jeunes artistes de s'engager sur des actions mises en place par la ville et ainsi de s'impliquer dans la vie locale par la réalisation de concerts. Ces ateliers sont destinés aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, originaires de la ville d'Ermont ou des

villes de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt. En fonction des besoins, un accueil sera organisé et des sessions de répétition, d'enregistrement, d'information sur les aspects techniques, logistiques et artistiques seront mises en place. Les groupes intéressés doivent solliciter Frédéric Bernet, référent des musiques actuelles à l'Espace Jeunesse, le jeudi entre 16h et 20h.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 10 37

TÉLÉTHON

Ermont toujours mobilisée !

L'ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES (AFM) LANCE SON ÉDITION 2009 DU TÉLÉTHON, LES 4 ET 5 DÉCEMBRE. CETTE GRANDE CAMPAGNE DE MOBILISATION INCITE UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES À ORGANISER UNE ANIMATION LOCALE. À ERMONT, DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS ONT RÉPONDU PRÉSENTES ET SE SONT INVESTIES. ZOOM SUR LE PROGRAMME.



Cette année, le Téléthon a lieu, au niveau national, le **vendredi 4 et samedi 5 décembre**. À Ermont, avec l'opération *Ermont bouge avec le Téléthon*, les manifestations débutent bien avant et se terminent le dimanche 6 décembre. En effet, depuis début novembre, des boîtes "Pièces du Téléthon" sont disponibles chez les commerçants de la ville ainsi que dans les accueils de loisirs. De plus, une soirée folk a été animée par la MJC, samedi 21 novembre, avec l'association Les Bretons d'Argenteuil. Un tournoi de golf a également été organisé, jeudi 29 novembre ainsi qu'un tournoi de bridge, lundi 30 novembre. Durant le mois de novembre, les boulistes et le Basket Club d'Ermont ont également animé des manifestations au profit du Téléthon. Enfin, une soirée Country, ouverte au public, est également organisée par l'association G.V.E - Gymnastique Volontaire d'Ermont - au complexe sportif Gaston Rebuffat, mardi 1^{er} décembre à partir de 19 h.

Tous les bénéfices apportés lors des manifestations prévues dans le cadre du Téléthon seront reversés à l'Association Française contre les Myopathies.

Vendredi 4 décembre

Quartier Ermont-Eaubonne, complexe sportif Raoul Dautry

À partir de 19 h, animations et tournois de tennis organisés par l'ACTE - Association des Clubs de Tennis d'Ermont - (sur place : buvette, crêpes, sandwiches). Ces animations seront prolongées samedi 5 au matin, en fonction des cours.

Quartier du Gros Noyer, théâtre de l'Aventure

À partir de 19 h, dîner accompagné d'un spectacle : danse bollywood (danse indienne) avec l'association Triveni, danseuses orientales, et, en clôture, danse-arts martiaux. Cette manifestation est organisée par le centre socio-culturel des Chênes avec le soutien des conseils de quartier Gros-Noyer et Passerelles.

Quartier Centre-ville

À partir de 20 h 45, concert de chants gospels avec le groupe Vocalys et la chorale Au Rythme Clair à l'église Saint-Flaive.

Nouveauté



Samedi 5 décembre

Quartier du Centre-ville

Nouveauté

• Marché Saint-Flaive

- Toute la matinée, les bénévoles proposeront à la vente les « Paniers garnis du Téléthon » (stand situé à côté de la pharmacie du Centre). Ces paniers auront été offerts et garnis par les commerçants du marché d'Ermont ;

- De 15 h à 17 h 30, fil rouge sur le thème des gestes qui sauvent, par les Sapeurs-Pompiers d'Eaubonne. L'objectif est de sensibiliser la population sur les différents gestes qui permettent de sauver une vie. Ainsi, des démonstrations de massages cardiaques, d'utilisation de défibrillateurs et de tous les autres gestes à connaître pour sauver une vie seront proposées. La grande échelle sera également présentée aux Ermontois (sous réserve).

• Espace Jeunesse

Nouveauté

À partir de 15 h, concert des Jeunes Pousses qui présenteront leur dernier CD, suivi d'un spectacle de danse proposé par l'association Danse en Chemin.

Quartier des Chênes, centre socio-culturel des Chênes

De 14 h à 18 h 30, l'association AEC (Association Éducative des Chênes) organise une porte ouverte. Ainsi, les adhérents de ce centre présenteront leur spectacle *Lumières d'Espagne*. Des stands de pâtisseries seront également disposés et régaleront les plus gourmands.



Les Ermontois ont apporté 30 481,96 € à l'AFM, lors du Téléthon 2008.

Les points de collecte

- Au marché (le matin) avec chocolat chaud et viennoiseries.
- Au centre-ville.
- Aux Chênes.
- Aux Espérances.
- Place Anita Conti.
- À Cora.
- Au foyer Jeanne d'Arc.

Les permanences de points de collecte seront assurées par plusieurs associations : Les Jardins Familiaux, le Club des Espérances, l'Association Générale des Familles d'Ermont.

Des produits confectionnés par les enfants des écoles, notamment l'école Eugène Delacroix, des accueils de loisirs, l'atelier de poterie de la MJC, le Club des Espérances et d'autres bénévoles, seront mis en vente au profit du Téléthon.

Vous pourrez aussi acheter 900 roses sur différents points de collecte, au marché Saint-Flaive le matin, en centre-ville toute la journée ainsi qu'au centre socio-culturel des Chênes et à Cora.



© Dédic Photo

Le spectacle *Rififi à la gendarmerie*, de la C^{ie} Bouts de ficelle & Co, en 2008.

Le spectacle de clôture

Cette année, la C^{ie} Bouts de ficelle & Co vous propose sa nouvelle comédie musicale *Les Bijoux de la Casse Trésor*. Rires assurés !

Samedi 5 décembre à 20 h 45 et dimanche 6 décembre à 14 h au théâtre Pierre Fresnay.

Tarifs : 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants de moins de 15 ans.

Réservations

- Centre socio-culturel des Chênes, 9 rue Utrillo.
- Théâtre Pierre Fresnay, 3 rue Saint-Flaive Prolongée : permanences samedi 28 novembre, mercredi 2 et samedi 5 décembre, de 10 h à 12 h.
- Boucherie Jallet, 1 rue du Dr Chabry.
- Par le biais des associations G.V.E. (Gym Volontaire d'Ermont), Club des retraités Tambour Battant...
- MJC, 2 rue Hoche.

Téléthon 2009

4 et 5 décembre
01 30 72 38 02

www.telethon.fr
www.afm-france.org
Faites vos dons : 36 37 !

Exposition d'art contemporain

Le 66^e salon annuel d'art contemporain, intitulé Arami Art Contemporain, se tient à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay **jusqu'au dimanche 6 décembre.**

Association Les Amis des Arts
01 34 15 70 97

Association CLÉ : nouvelle offre de formation

Engagée depuis douze ans dans la lutte contre l'illettrisme, l'association CLÉ propose des modules de formation de deux heures pour permettre à toute personne de lever ses appréhensions à accomplir seul des démarches à caractère administratif. Cette formation « Repères » s'articule autour de thèmes tels que : savoir tenir un agenda et gérer un budget, connaître les procédures administratives en matière d'assurance, de logement, apprendre à se repérer dans les démarches administratives sur internet... Ces formations se déroulent dans les locaux de l'association au 25 rue du 18 Juin à Ermont, elles sont gratuites mais une inscription est obligatoire.

01 34 15 46 40

France ADOT : la greffe pour sauver des vies

L'intérêt porté au don d'organes lors de la semaine de sensibilisation, autour notamment de la journée nationale qui a eu lieu le 22 juin dernier, ainsi que les rencontres avec les Ermontois au marché, au centre commercial Cora et lors du Forum des Associations et de la Vie Locale, encouragent à poursuivre les efforts de cette association pour sauver ou améliorer des vies. Petit-à-petit, la population prend conscience que nous sommes les seules sources d'organes et que notre corps représente une grande richesse. Tout ce qui n'est pas donné est perdu. Aussi, France ADOT remercie les personnes venues rejoindre la liste des donneurs.

France ADOT à Ermont
01 30 72 00 58
neveux.daniel@libertysurf.fr

Réveillon aux chandelles

Comme chaque année, l'Équipe Saint-Vincent, en partenariat avec Les Petits Frères des Pauvres, organise son traditionnel réveillon de Noël **jeudi 24 décembre à 21 h**, à l'école Victor Hugo (rue de l'Est). Cette soirée est ouverte à tous et plus particulièrement aux personnes seules qui veulent passer un moment chaleureux autour d'un repas de fête. Pour ceux qui le désirent, la soirée sera précédée d'une **messe qui aura lieu à 19 h**, à l'église Saint-Flaive. Les personnes non véhiculées sont invitées à prendre un bus qui desservira, pour l'occasion, les quartiers suivants :

- à 18 h, la résidence Jeanne d'Arc ;
- à 18 h 15, la résidence La Sablière (chaussée Jules César) ;
- à 18 h 50, la résidence Les Espérances (rue Jean Richepin) ;
- 19 h, arrivée à l'église Saint-Flaive.

Le retour sera également assuré. Si vous souhaitez participer aux préparatifs de cette soirée, vous êtes les bienvenus ! Rendez-vous pour cela dès 14 h 30 à l'école Victor Hugo. Vous pouvez également aider les bénévoles de l'association à servir le repas durant la soirée. Enfin, si vous connaissez des personnes isolées, risquant d'être seules le soir de Noël, n'hésitez pas à contacter l'Équipe Saint-Vincent.

Inscriptions avant le 10 décembre au
01 34 15 06 44 ou 01 34 15 11 20

Des voix cosaques pour Noël

Un concert de Noël est organisé par Les Amis de l'Orgue de Notre-Dame des Chênes d'Ermont le **jeudi 17 décembre, à 20 h 45**, à l'église Saint-Flaive. L'ensemble polyphonique Kouban, composé d'artistes professionnels russes et ukrainiens, vous proposera des chants de Noël slaves, des chants liturgiques orthodoxes exécutés *a capella*, des polyphonies cosaques...

Réservations à la bibliothèque paroissiale du centre Jean-Paul II (1 rue Jean Mermoz à Ermont) les mercredi et samedi de 10 h à 12 h, ou sur place une heure avant le spectacle.

Tarif plein : 15 € ; tarif réduit : 10 €.
Concert gratuit pour les moins de 12 ans.

01 34 15 97 75

SPECTACLES

Instants magiques

Ermont, l'autre scène musicale



David Linx et Diederik Wissels Quartet

« David Linx est poète et chanteur, mais il est avant tout "musicien de jazz" à part entière. Pour s'en convaincre, il suffit d'aller l'écouter improviser en concert. » - Jazz Hot

Chloé Cailleton, Armel Dupas en 1^{ère} partie

Un tandem de jeunes et talentueux musiciens... La pratique du duo est si habilement maîtrisée, que la musique vole et danse sur un répertoire rarement interprété avec autant de personnalité.

Jeudi 3 décembre à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 10 €



© T. Dorn

Voix Célestes II : deux voix, harpe, violoncelle et orgue

Avec la Fondation Royaumont

Le programme met en lumière les œuvres d'inspiration religieuse les plus significatives et restitue le contexte auquel elles appartiennent.

Programme pour soprano, mezzo-soprano, orgue, harpe et violoncelle autour de compositeurs de renom comme César Franck, Gabriel Fauré, Jules Massenet, Camille Saint-Saëns, Charles Widor mais aussi d'artistes à découvrir comme Mel Bonis ou Reynaldo Hahn...

Samedi 12 décembre à 20 h 30

Chapelle Notre-Dame des Chênes

Tarifs : T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 10 €



© M. Chassat

Éric Antoine
Humour et magie

**Vendredi
11 décembre
à 20 h 30**

Théâtre
Pierre
Fresnay

COMPLET



© J. Tholance

Bienvenue sur la Terre

Conte chanté dès 6 ans par Jofroi

Au bord de l'eau, un personnage amusé et mystérieux embarque Eliott, fils de pêcheur, et ses copains dans un voyage à travers le temps : du big bang à l'arrivée de la pensée, il leur conte la grande aventure de l'univers.

Samedi 12 décembre à 17 h

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €



© J.-L. Heff



Le jour de l'italienne

Théâtre par la Cie Eulalie
À partir de la Pièce de Marivaux



© M. Pénichon

Le jour de l'italienne est un spectacle-confiance ; entre murmures et éclats de rire, une troupe de théâtre nous invite dans son alcôve et nous fait entrer dans le secret de la fabrication d'un spectacle. Comédiens, metteur en scène, techniciens s'affairent : ils répètent l'*Épreuve* de Marivaux.

Vendredi 8 janvier à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay

Tarifs : T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 10 €



Retrouvez l'ensemble des spectacles d'Erment-sur-Scènes dans la plaquette de saison 2009-2010 et sur le site internet www.ville.ermont.fr.

Horaires des réservations (au théâtre Pierre Fresnay)

Mardi et jeudi : 15 h 30 – 18 h 30.

Mercredi : 10 h – 12 h et 14 h 30 – 17 h.

Vendredi : 15 h 30 – 19 h.

Samedi : 10 h – 13 h 30.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Erment

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta
95120 Erment

Un seul numéro : 01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**

CINÉMA

Plein tarif : 5, 20 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Erment-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : 4 €

Ciné-jeunesse : 2,70 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,30 €

The Informant ! en V.O.



© Warner Bros France

Comédie de Steven Soderbergh
Avec Matt Damon, Scott Bakula, Joel McHale...
Durée : 1 h 47

Un haut cadre d'une grosse entreprise d'agroalimentaire dénonce tout à coup les fraudes de sa société. Mais il doit fournir des preuves tangibles de ses dires alors qu'il s'est lui-même compromis. Vérités ou affabulations ?
Mercredi 2 décembre à 18 h & 20 h 45

Mademoiselle Chambon



© Rezo Films

Comédie dramatique de Stéphane Brizé
Avec Vincent Lindon, Sandrine Kiberlain, Aure Atika...
Durée : 1 h 41

Jean est quelqu'un de bien : un bon maçon, un bon fils, un bon père et un bon mari. Et dans son quotidien sans heurt, entre famille et travail, il croise la route de Mademoiselle Chambon, l'institutrice de son fils. Il est un homme de peu de mots, elle vient d'un monde différent. Ils vont être dépassés par l'évidence des sentiments.
Mercredi 9 décembre à 18 h & 20 h 45

Sin nombre en V.O.



© Diaphana Films

Thriller de Cary Fukunaga
Avec Edgar Flores, Paulina Gaitan, Kristian Ferrer...
Durée : 1 h 36

Au Honduras, la jeune Sayra retrouve son père après une longue séparation. Elle va enfin réaliser son rêve : émigrer avec lui et son oncle aux États-Unis. Au Mexique, Casper est membre de la "Mara", l'un des terribles gangs d'Amérique Centrale. Pour venger la mort de sa fiancée, il tue un chef de bande et prend la fuite. Sur le toit du train qui file vers le Nord, Sayra et Casper se rencontrent. Parviendront-ils à échapper ensemble à leur destin ?
Mercredi 16 décembre à 18 h & 20 h 45

Micmacs à tire-larigot



© Warner Bros France

Comédie de Jean-Pierre Jeunet
Avec Dany Boon, André Dussollier, Nicolas Marié...
Durée : 1 h 44

Un SDF orphelin qui a pris une balle perdue dans le crâne est recueilli par de pittoresques chiffonniers. Un jour, par hasard, il reconnaît sur un bâtiment la marque des armes qui a causé ses

déboires. Avec l'aide de ses amis, il entreprend alors de se venger...

Mercredi 23 décembre à 18 h & 20 h 45

Le ruban blanc en V.O.

Palme d'or à Cannes 2009



© Les films du Paradise

Drame de Michael Haneke
Avec Christian Friedel, Ernst Jacobi, Leonie Benesch...
Des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.
Durée : 2 h 24

Un village protestant de l'Allemagne du Nord à la veille de la Première Guerre mondiale. L'histoire d'enfants et d'adolescents d'une chorale dirigée par l'instituteur du village et celle de leurs familles. D'étranges accidents surviennent et prennent peu à peu le caractère d'un rituel punitif. Qui se cache derrière tout cela ?
Mercredi 30 décembre à 17 h 30 & 20 h 45

Le concert



© Europacorp Distribution

Comédie dramatique de Radu Mihaileanu
Avec Mélanie Laurent, Aleksei Guskov, Dimitry Nazarov...
Durée : 2 h

À l'époque de Brejnev, Andrei Filipov est le plus grand chef d'orchestre d'Union soviétique et dirige le Bolchoï. Mais parce qu'il refuse de licencier ses musiciens juifs, on le rétrograde comme homme de ménage. Un soir, il tombe sur une invitation adressée au directeur conviant l'orchestre du Bolchoï à venir jouer à Paris... Soudain, Andrei a une idée folle : réunir ses anciens copains musiciens et les emmener à Paris, en les faisant passer pour le Bolchoï.

Mercredi 6 janvier à 18 h & 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE

Panique en village



© Ginkgo Films

Film d'animation de Vincent Patar, Stéphane Aubier
Pour les enfants dès 6 ans
Durée : 1 h 16

Co-Boy et Indien sont des professionnels de la catastrophe. Dès qu'ils ont un projet, le chaos sort de sa boîte.

Cette fois, ils veulent souhaiter un joyeux anniversaire à Cheval et il n'est pas question que cela rate !
Mercredi 16 décembre à 14 h 30

LA FÊTE DU CONTE

Un rêve d'Afrique

LE MOIS DE DÉCEMBRE EST LE MOIS DU RÊVE, DE L'IMAGINAIRE ET DES ENFANTS. POUR VOUS EMMENER VERS D'AUTRES PAYSAGES ET RENCONTRER D'AUTRES PEUPLES, LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE ANDRÉ MALRAUX ET SON ANNEXE LES PASSERELLES ACCUEILLENT LA FÊTE DU CONTE EN DÉCEMBRE.

Placée sous le thème de l'Afrique, en lien avec le conseil général du Val d'Oise, cette édition de la Fête du conte propose des séances de contes pour tous avec deux invités d'honneur : Gabriel Kinsa et Will Maës.



Contes africains par Gabriel Kinsa

Gabriel Kinsa a créé le théâtre de l'Amitié avec un groupe d'amis lycéens. Pour faire partager la culture du Congo au public en France, Gabriel Kinsa écrit, met en scène et interprète de nombreux spectacles de contes.

Avec brio, il raconte, joue, mime, danse et chante. Des contes qui vivent et respirent au rythme de la forêt équatoriale, qui écoutent le souffle des ancêtres dans un univers mystérieux, où les morts ne sont pas morts, où la faune, la flore et les êtres humains cohabitent avec magie et où les aventures de chacun se transforment en un immense éclat de rire.

Pour enfants de 3 à 6 ans
Samedi 5 décembre à 10 h 30

Pour adultes et adolescents
Samedi 12 décembre à 20 h 30

Médiathèque municipale André Malraux

Contes africains par Will Maës



Conteur, comédien, marionnettiste, musicien, Will Maës a plusieurs cordes à son arc. Il participe à de nombreux festivals notamment avec la compagnie Fifrelot et F'Théâtre et crée ses propres spectacles pour le jeune public. Depuis l'automne 2008, le centre de création et de diffusion musicales l'a accueilli dans la compagnie. Passionné par l'univers imaginaire africain, Will Maës crée des spectacles dans lesquels les enfants ont une place prépondérante. Ils sont invités à participer à la magie des contes par une chanson congolaise et une danse au son du balafon, du kalimba, de la calebasse...

Tout public à partir de 6 ans
Samedi 5 décembre à 17 h 30
Bibliothèque annexe Les Passerelles

Les animations de la médiathèque municipale André Malraux et son annexe Les Passerelles sont gratuites.



Médiathèque municipale André Malraux
9 rue de la République
95120 Ermont
01 34 44 19 99
mediatheque@ville-ermont.fr

Bibliothèque annexe Les Passerelles
Mail Auguste Rodin
01 34 14 97 32

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**

Pour les plus petits aussi !

La boîte à histoires
À voir dès 18 mois.

Entre comptines et histoires, dessins et marionnettes, Clarence Massiani

et la C^{ie} Speira vous invitent à découvrir les aventures du petit bonhomme, de la poule et son poussin, de la petite dame et la carotte et bien d'autres encore, cachées bien au chaud, dans la boîte à histoires.

Samedi 19 décembre à 10 h 30
Médiathèque municipale André Malraux



Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SUM Ermont (médecins de garde) :

01 30 30 07 15

• SOS Médecins du Val d'Oise : **01 30 40 12 12**

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : **08 92 68 99 33**

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : **01 30 72 66 66**.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoint au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur rendez-vous au **01 30 72 38 53**.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, le **vendredi 18 décembre de 17 h 30 à 18 h**.

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

Rue Saint-Flaive Prolongée

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - **01 30 72 66 66**

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte 24 h/24

Police municipale intercommunale

Administratif

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

Tél. : 01 34 27 24 37 - Fax : 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17h)

Brigade de soirée

Du lundi au samedi (16 h - 24 h)

Tél. : 06 20 79 84 93 ou 06 18 03 91 35

Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion 95120 Ermont

Tél. : 01 30 72 94 60 ou 06 19 40 52 37

Fax : 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Mardi : 8 h - 23 h

Mercredi : 8 h - 19 h 15

Jeudi : 8 h - 19 h 15

Vendredi : 8 h - 19 h 15

Samedi : 8 h - 13 h et 14 h - 18 h 30

Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants différent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A les mardis 8 décembre 2009 et 12 janvier 2010

Secteur B les mercredis 9 décembre 2009 et 13 janvier 2010

Secteur C les jeudis 10 décembre 2009 et 14 janvier 2010

Secteur D les vendredis 11 décembre 2009 et 15 janvier 2010

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h.

Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur les sites

www.ville-ermont.fr et

www.syndicat-emmaude.com.



Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Heures d'ouverture jusqu'au 31 mars 2010

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

www.syndicat-emmaude.com

contact@syndicat-emmaude.com

Permanences à la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency



60 rue de Stalingrad - Ermont.

Tél. : 01 34 44 03 90

Fax : 01 34 44 03 99

Horaires d'ouverture :

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

du lundi au vendredi

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

Avocats du Barreau de Pontoise :

les mardis de 10 h à 12 h

et les mercredis de 17 h à 19 h.

Juriste pour le Droit et l'Aide aux Victimes :

les mardis de 14 h à 17 h et jeudis de 9 h à 12 h 30.

Psychologue d'aide aux victimes (CIDAV) :

les mardis de 14 h à 17 h.

Notaire :

le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Délégué du médiateur de la République :

les vendredis de 9 h à 12 h (litiges entre particuliers et administration).

Psychologue :

les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h et les vendredis de 9 h à 12 h 30.

Conciliateur de justice :

un mardi sur deux de 14 h à 17 h.

Médiatrice relations familiales :

les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.

Des infirmiers à domicile

Un nouveau cabinet d'infirmiers Denis & Olivier, proposant des visites à domicile, vient d'ouvrir.

Cabinet Denis & Olivier

19 rue du 18 Juin

01 34 37 31 08

AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Septembre

- Le 21 : Elias Yassa.
- Le 29 : Wisâm Laalou.
- Le 30 : Evann Bruneel ; Jules Bruneel

Octobre

- Le 4 : Luna Billard - Lemaire.
- Le 5 : Ethan Galopin - Monchau.
- Le 13 : Téa Scekcic.
- Le 15 : Marie-Priscillia Morlot.
- Le 24 : Cassie Claisse.
- Le 25 : Menty N'Diaye.

Mariages

Septembre

- Le 26 : Hervé Tanghe et Bernadette Weber.

Octobre

- Le 3 : Hariharasoudane Peroumal et Sandrine Blampain ; Thomas Rayapin et Cathelyne Garcia.
- Le 7 : Billy Neveu et Yingcan Song.
- Le 10 : Mohammed Atmane et Arij Nfissi ; Jean Mendy et Catherine Basse ; Jean-Marc Segondy et Christelle Belbezier.

Décès

Septembre

- Le 17 : Jean Augendre (90 ans).
- Le 23 : Michel Jolard (80 ans).
- Le 25 : Paul Sueur (91 ans).

Octobre

- Le 10 : Micheline Prince, épouse Mouffron (81 ans) ; Louise Seau, veuve Vidalie (80 ans).
- Le 11 : Jacqueline Aimard (86 ans).
- Le 16 : Myriam Trequesser, veuve Parrot (56 ans).
- Le 18 : André Piquemal (89 ans).
- Le 21 : Monique Idoux (78 ans).
- Le 25 : Jean-Luc Elizano (45 ans).

LA TRIBUNE de l'opposition

La recentralisation est en marche

Le Président de la République a annoncé à grand renfort de communication, mais sans aucune concertation, qu'il supprimerait les 11 milliards de recettes fiscales de la taxe professionnelle avant la fin de l'année, ce qui revient à condamner une partie de l'autonomie financière des mairies, des intercommunalités, des départements et des régions. Paradoxal quand le Plan de Relance s'appuie massivement sur les collectivités territoriales qui réalisent 3/4 des investissements publics et qu'aucune garantie n'a été donnée en termes de création d'emplois. Bien sûr Nicolas Sarkozy a promis que la suppression de la taxe serait compensée pour 2010, mais pour 2011 ? Le mystère reste entier. Avec l'explosion des déficits publics, le danger d'une hausse des impôts sur les ménages est réel, ce qui serait dramatique en temps de crise, mais comment maintenir les budgets des collectivités ? les élus de toutes tendances politiques ont fait part de leurs inquiétudes : Jean-Pierre Raffarin

et 23 autres Sénateurs de la majorité présidentielle ont signifié au gouvernement qu'ils ne voteraient pas la réforme en l'état. Appel que le Sénateur-Maire d'Ermont n'a pas jugé bon de signer.

M. Portelli sait pourtant que la suppression de la taxe professionnelle nuira gravement au budget de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt, très dépendant de celle-ci. Sous la présidence de M. Portelli, l'agglomération s'est très lourdement endettée, pour le projet de la ZAC Ermont-Eaubonne. M. le Maire expliquait alors que la communauté d'agglomération renflouerait ses caisses grâce à la taxe professionnelle des entreprises attirées par la ZAC. Mais sans TP, comment la communauté d'agglomération remboursera-t-elle ses dettes ? D'autant que l'entrée tant annoncée de Taverny dans Val-et-Forêt pour compenser le départ de Franconville ne devrait finalement pas avoir lieu...

Nous sommes particulièrement inquiets de la suppression de la taxe professionnelle, et plus globalement du projet de réforme territoriale, qui s'apparente à une recentralisation. Au sein même de la majorité présidentielle, les élus locaux s'inquiètent des dérives financières du gouvernement et nous regrettons que M. Portelli ne se soit pas engagé pour défendre son territoire et sa ville. Pour leur part, les élus du groupe Générations Ermont dénoncent ce cortège de mesures qui n'a pour but que d'asphyxier les collectivités.

Les élus du groupe Générations Ermont

Mathias TROGRIC,
Christophe RODRIGUES,
Estelle LÊ,
Talat KHIYACHI,
Marine GILBERT,
Zahia LEBBAZ

www.generations-ermont.fr
contact@generations-ermont.fr

Marche en forêt
Tous les lundis et mercredis à 9 h
avec le club « Le Bel Âge »
Tous les lundis à 14 h avec le Club
des retraités « Tambour Battant »

Jusqu'au mardi 1^{er}
Inscriptions pour la randonnée du
20 novembre (9h), suivie d'un
couscous. Groupe pédestre de la MJC

Jusqu'au jeudi 3
Inscriptions pour la sortie à Dis-
neyland Paris pour les habitants du
quartier des Espérances-Arts. Service
municipal de la Politique de la Ville et
de la Vie de Quartier

Jusqu'au dimanche 6
66^e salon Arami Art Contemporain.
Association Les Amis des Arts

Jusqu'au lundi 7
Inscriptions au concours *Crèches
de Noël*. Service municipal des Rela-
tions Publiques

Jusqu'au mardi 8
Inscriptions au concours *Illumi-
nons Noël*. Direction de la Jeunesse
et des Sports

Jusqu'au jeudi 10
Inscriptions pour le réveillon de
Noël de l'Équipe Saint-Vincent. Équipe
Saint-Vincent et Petits Frères des Pau-
vres

Jusqu'au mercredi 23
Inscriptions au concours
Un lieu qui vous ressemble !
Centres socio-culturels

Jusqu'au jeudi 31
Inscriptions sur les listes électo-
rales. Service municipal Élections.

Mardi 1^{er}
13 h : exposition *La quête des
aztèques*, au musée du Quai Branly.
Club féminin « Pénélopes d'Au-
jourd'hui »

Mercredi 2
14 h 30 : conférence *Découverte du
Monde sur la Mongolie* au théâtre
Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes
18 h & 20 h 45 : *The Informant!* en
V.O. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 3
14 h – 18 h : loto. Club des retraités
« Tambour Battant »
18 h 30 : conférence *Art moderne et
contemporain*. Action Culturelle
20 h 30 : concert jazz avec David Linx
et Diederik Wissels Quartet au théâtre
de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

Les 4, 5 et 6
Ermont bouge avec le Téléthon,
cf. p. 20

Du 5 au 8 décembre
Séjour à Lyon pour la Fête des
Lumières. Club « Le Bel Âge »

Samedi 5
10 h 30 : contes africains pour les 3-6
ans. Médiathèque municipale A. Malraux
17 h 30 : contes africains tout public
à partir de 6 ans. Bibliothèque annexe
Les Passerelles

Dimanche 6
8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre
de la MJC

Lundi 7
14 h : conférence sur l'atelier de
Vélasquez au théâtre Pierre Fresnay
dans le cadre des cycles *Visages de
l'Art*. Action Culturelle
18 h 30 : signature de la charte
Musique et Handicap
Mairie – salle des Mariages

Du 8 au 11
Collecte des encombrants selon
secteur. Syndicat Émeraude.

Mardi 8
14 h : conférence *Un étonnant
vicomte* : François René de Château-
briant. Club féminin « Pénélopes
d'Aujourd'hui »

20 h 30 : réunion publique d'in-
formation sur l'ADSL au théâtre
Pierre Fresnay. Direction de l'Infor-
matique et des Télécommunications

Mercredi 9
10 h 30 : contes pour les 6 ans et
plus. Médiathèque A. Malraux
18 h & 20 h 45 : *Mademoiselle
Chambon*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 10
8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre
de la MJC
9 h – 12 h : permanence Ami Services
au CCAS. Association Ami Services
12 h : repas de fin d'année. Club
des retraités « Tambour Battant »
18 h 30 : conférence trAnspoRT
CONTEMPORAIN sur la ville de Sto-
kholm à la médiathèque municipale
André Malraux. Action Culturelle

Vendredi 11
20 h : *Faisons de Noël un partage*
au groupe scolaire Jean Jaurès.
Service municipal de la Politique de la
Ville et de la Vie de Quartier
20 h 30 : conférence *Jardinons au
naturel*. MJC
20 h 30 : humour et magie avec Éric
Antoine au théâtre Pierre Fresnay.
Ermont-sur-Scènes. **COMPLÈT**

Samedi 12
17 h : conte chanté dès 6 ans avec
Bienvenue sur la Terre au théâtre de
l'Aventure. Ermont-sur-Scènes
20 h 30 : concert *Voix Célestes II*
à la chapelle Notre-Dame des Chênes.
Ermont-sur-Scènes
20 h 30 : contes africains pour
adultes et adolescents. Médiathèque
municipale André Malraux

Du lundi 14 au lundi 28
Concours *Illuminons Noël*.
Direction de la Jeunesse et des Sports

Du lundi 14 au jeudi 31
Concours *Crèches de Noël*.
Service municipal des Relations
Publiques

Lundi 14
14 h : conférence sur l'atelier de
Rembrandt au théâtre Pierre Fresnay.
Action Culturelle

Mardi 15
12 h 30 : repas de fin d'année. Club
féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 16
9 h 30 : contes de Noël pour les 3-5
ans. Bibliothèque annexe Les Passerelles
18 h & 20 h 45 : *Sin nombre* en V.O.
Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 17
Sortie à la Pinacothèque de Paris
pour l'exposition *L'Âge d'or de la pein-
ture hollandaise*. Uniquement sur
réservation. Action Culturelle
14 h – 18 h : concours de belote.
Club des retraités « Tambour Battant »
20 h 45 : séance publique du
conseil municipal, en mairie, bâti-
ment B, salle Jacques Berthod
20 h 45 : concert de Noël slave, à
l'église Saint-Flaive. Association les
Amis de l'Orgue de Notre-Dame des
Chênes d'Ermont

Samedi 19
13 h 30 - 17 h 30 : journée de Noël
au quartier des Chênes. Service mu-
nicipal de la Politique de la Ville et de la
Vie de Quartier

Mercredi 23 et jeudi 24
Animations de Noël. Service mu-
nicipal des Relations Publiques

Mercredi 23
18 h & 20 h 45 : *Micmacs à tire-
larigot*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 24
21 h : réveillon aux chandelles à
l'école Victor Hugo. Équipe Saint-
Vincent et Petits Frères des Pauvres

Mercredi 30
17 h 30 & 20 h 45 : *le ruban blanc* en
V.O. Cinéma Pierre Fresnay

Associations

- > Ami Services 01 39 59 22 33
- > Association CLÉ 01 34 15 46 40
- > Association Générale des Familles d'Ermont
01 30 59 00 65
- > Association G.V.E. (Gym Volontaire
d'Ermont) 01 34 14 88 65
- > Association Les Amis de l'Orgue de Notre-
Dame des Chênes d'Ermont 01 34 15 97 75
- > Centre d'Information sur le Droit des
Femmes et des Familles 01 34 44 10 31
- > Club des retraités « Tambour Battant »
01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »
01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Âge » 01 34 15 71 45
- > Équipe Saint-Vincent
01 34 15 06 44 ou 01 34 15 11 20
- > Ermont bouge avec le Téléthon
01 30 72 38 02
- > France ADOIT 01 30 72 00 58
- > Groupe pédestre de la MJC 01 34 13 76 65
- > Les Amis des Arts 01 34 15 70 97
- > Maison des Jeunes et de la Culture
01 34 15 73 31

Services municipaux

- > Action Culturelle 01 30 72 37 11
- > Action Éducative 01 30 72 38 32
- > Bibliothèque Les Passerelles
01 34 14 97 32
- > Centre socio-culturel des Chênes
01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude -
Espace Rebuffat 01 34 44 24 60
- > Communication, Information,
Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau
01 34 15 51 14
- > École de théâtre 01 30 72 52 94
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay
et de l'Aventure)
01 34 44 03 80
- > État civil/Élections 01 30 72 38 24/25
- > Jeunesse 01 34 44 10 30
- Point Cyb 01 34 44 10 35
- Espace Loisirs Jeunes
01 34 44 10 36
- Point Information Jeunesse
01 34 44 27 30
- CMEJ 01 34 44 10 33
- > Médiathèque André Malraux
01 34 44 19 99
- > Petite Enfance et Prévention Santé
01 30 72 37 95
- > PLU 01 30 72 37 18
- > Police municipale intercommunale
01 30 72 94 60
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier
01 30 72 38 21
- > Relations Publiques 01 30 72 38 28
- > Services Techniques municipaux
01 30 72 31 90
- > Sports 01 34 44 10 30
- > Urbanisme 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt
01 34 44 82 00
- > Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92